

A l'attention des riverains de l'Avenue Charles de Gaulle ou de la D627

Malgré la mise en place par la municipalité de ralentisseurs sur l'Avenue Charles de Gaulle afin de réduire la vitesse et diminuer le bruit causé par les véhicules, certains de nos adhérents constatent que **la nuisance sonore persiste**, probablement causée par les véhicules circulant sur la D627.

Ainsi, si vous considérez que **cette nuisance est difficilement supportable**, surtout en été, nous vous proposons de **signer cette pétition** afin de soutenir notre intervention auprès des pouvoirs publics en vue d'obtenir **une étude technique des nuisances sonores routières sur les habitations situées à flanc de falaise au nord de l'Avenue du Général de Gaulle, précisant leur ampleur, leur origine et les solutions pérennes à mettre en œuvre pour améliorer le confort des riverains.**

En attendant les résultats de cette étude, nous demandons, **à titre conservatoire** la mise en place immédiate des mesures suivantes :

- **Réduction de la vitesse à 70 km/h**, dans les deux sens, sur le tronçon de la D627 du rond point du village au carrefour du Grau des ostréiculteurs, avec un radar pédagogique.
- **Réfection en enrobés du revêtement routier bruyant**, qui paraît dégradé en surface sur le tronçon de la D627 entre Leucate Plage et le Grau des ostréiculteurs.

Si vous souhaitez soutenir cette action, merci de signer et de faire signer la pétition, et de remettre les signatures :

soit au 20 chemin Haut de la Mer soit au 1140 Ter Avenue Charles de Gaulle

NOM	PRENOM	ADRESSE	SIGNATURE